

**SOCIÉTÉ****Escale parisienne pour le bus « Logement un droit ! »**

**solidarité . Les questions des ventes à la découpe et de la spéculation immobilière étaient au cœur de l'étape dans la capitale.**

Après Villejuif, le bus Logement un droit ! s'est arrêté, hier, à Paris, place de l'Hôtel-de-Ville, pour aborder la question des ventes à la découpe. Pratiquées depuis la fin des années quatre-vingt, ces ventes, consistant pour un investisseur à acheter un immeuble au prix de gros et à le vendre ensuite logement par logement moyennant une plus-value très confortable, ont pris une tournure dramatique. Sommés d'acheter à prix dor ou de quitter leur appartement, de nombreux locataires, pas forcément modestes, ont été contraints de décamper. « De 1994 à 2004, à Paris, plus de 60 000 appartements ont été vendus selon cette technique. Et le phénomène est loin d'être endigué. Maintenant, c'est aux quartiers populaires du 11e, 13e, 18e, 19e et 20e d'être la cible des fonds des foncières et des fonds de pension », s'inquiète Jacques Daguenet, élu communiste du 11e. « Les institutionnels ont encore beaucoup de logements à vendre. De nouvelles vagues de ventes à la découpe sont à prévoir », ajoute Nicole Borvo, sénatrice communiste.

Plus rentable que la Bourse, le secteur de l'immobilier a en effet vu arriver en quelques années des mannes d'argent considérables. En 2004, près de 15 % des actes de vente notariés concernaient les ventes à la découpe à Paris. « Dans certains quartiers, cela représente près de 80 % des offres », indique Christian Oudin, responsable d'une fédération d'associations de locataires « vendus à la découpe », qui y voit « un mécanisme ayant entraîné à la hausse les prix de l'immobilier ».

La loi Aurillac, votée en juin 2006 et censée encadrer ce type de ventes, est fortement critiquée par les associations et les partis de gauche puisqu'elle ne remet pas fondamentalement en cause la vente à la découpe et ne protège qu'en partie les locataires. Cette intervention timorée du législateur contraste avec la volonté affirmée des Français d'une plus grande intervention de l'État dans la fixation du prix des loyers ainsi que des prix de vente des appartements. Deux sondages récents (Sofres-Nexity et CSA-SEMIDEP) montrent clairement que ceux-ci sont demandeurs d'une régulation. « Les gens disent clairement qu'ils ne veulent plus d'un marché du logement dérégulé. Le sondage CSA fait d'ailleurs de la question du logement le premier souci des Franciliens », rappelle Jacques Daguenet.

Cyrille Poy